

Section 2.—Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation a pour but de mesurer, de mois en mois, la variation des prix de détail des biens et services achetés par un groupe bien représentatif de la population urbaine du Canada. L'indice du prix d'un article ou d'un service en particulier est son prix à une certaine période, exprimé en pourcentage de son prix à une autre période ordinairement appelée la période de base. Toutefois, on peut réunir les indices de certains produits pour former un indice représentatif des prix d'un groupe de biens et services. Ainsi, l'indice des prix à la consommation se rattache à la vaste gamme de biens et services achetés par les familles urbaines du pays. Il indique les prix réunis de ces biens et services, chaque mois, en pourcentage de leurs prix durant la période de base (1949).

Le groupe des biens et services compris dans l'indice constitue le « panier » de l'indice et des « poids » sont attribués aux indices de prix des divers articles afin de les réunir dans un indice général. Les poids représentent l'importance relative des articles dans la dépense des familles urbaines de taille et de revenu moyens. Le panier représente des biens et services de quantité et de qualité constantes ou équivalentes. Seuls les prix changent de mois en mois; l'indice mesure donc l'effet des variations de prix sur le coût d'achat du panier déterminé. Le panier et les poids utilisés aujourd'hui dans l'indice se fondent sur les dépenses, en 1957, de familles de deux à six personnes, gagnant \$2,500 à \$7,000 et vivant dans des villes de 30,000 habitants et plus.

Une explication complète de l'indice paraît dans la publication intitulée *The Consumer Price Index (1949=100)—Revision Based on 1957 Expenditures* (n° de catalogue 62-518).

Évolution de l'indice des prix à la consommation.—Les quinze années d'expansion économique presque ininterrompue qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont été marquées par des périodes distinctes de fluctuations des prix de détail; la dernière période s'est déroulée de 1959 à 1961. Le déblocage graduel des prix en 1946, conjugué avec une demande de consommation dépassant les disponibilités, a amené une période de renchérissement rapide, si bien que de 1946 à 1948 l'indice des prix à la consommation a monté de plus de 25 p. 100. Une exception notable à l'augmentation générale a été le secteur des loyers qui, gardé sous une certaine réglementation, n'ont augmenté que de 7 p. 100 durant la même période. Vers la fin de 1948, la production a semblé aller de pair avec la consommation et les prix à la consommation se sont stabilisés durant la légère régression de 1949. Des derniers mois de 1948 à mai 1950, les prix au détail n'ont augmenté que d'un peu plus de 1 p. 100. Toutefois, le début des hostilités en Corée en juin 1950 a fait renaître des pressions sur les prix et d'autres hausses importantes sont survenues au cours des 18 mois suivants. L'indice a passé de 102.7 en juillet 1950 à 118.1 en décembre 1951, soit une avance de 15 p. 100. L'alimentation a fort augmenté, de 102.6 à 122.5 (20 p. 100). L'indice de l'habitation, qui comprend le logement et le fonctionnement du ménage, a progressé de 104.3 à 117.2. Le logement, qui comprend les charges de la propriété et les loyers (ces derniers libérés de presque tout le blocage de guerre) a avancé de 107.4 à 118.2 (environ 10 p. 100). Le fonctionnement du ménage (meubles, appareils et combustible) a avancé presque autant, de 101.6 à 116.4. L'habillement a connu une augmentation plus grande (16 p. 100), de 99.1 à 115.2. La foule de biens et services compris dans les autres groupes a évolué d'une façon à peu près semblable.

L'indice des prix à la consommation a atteint un sommet (118.2) en janvier 1952, puis il a baissé graduellement durant les premiers mois de 1952 jusqu'à 115.9 en mai, surtout par suite d'une baisse de 5 p. 100 de l'alimentation. Les prix de détail se sont ensuite maintenus presque au même niveau pendant quatre ans. Durant cette période,